

## Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 22 avril 2011

L'an deux mil onze, le vendredi vingt-deux avril, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle du conseil, 14 Rue du Jura, sous la présidence de M. Gérard TREMOULET, Maire.

**Etaient présents :** Gérard TREMOULET : Maire, GERARDIN, Jean-Claude, CORSIN Jean-Pierre et CHARLOT Marie-Claire, Adjoint, BARBIER Jérôme, BERNARDOT Stéphane, BRIÉ Jean-Michel, JEUNET Isabelle, MATHEY Henri, TURPIN Daniel: Conseillers municipaux.

**Absent excusé :** Laurent LALUBIE

**Convocation adressée le :** 16 avril 2010

**Secrétaire de séance :** Sur proposition du maire, le conseil désigne Monsieur Henri MATHEY, comme secrétaire de séance.

Le maire demande d'approuver le conseil municipal du 25 mars 2011, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce compte rendu.

Le maire informe le conseil municipal qu'il a accepté la démission de M. Alain DARMAILLAC pour des raisons personnelles.

Le maire demande l'ajout d'un rapport supplémentaire concernant une demande de subvention pour des travaux de toiture, sur le bâtiment de la Ferme aux Escaliers. Il signale aux membres du conseil qu'une procédure d'acceptation du projet va être déclenchée auprès de l'Architecte de Bâtiments de France. Dans le cas d'un avis favorable de ce service, des demandes de subventions seront adressées à tous les organismes publics et privés susceptibles de nous aider. A l'issue, ce projet sera présenté aux membres du conseil municipal. Le conseil municipal se prononce pour ou contre l'ajout de ce rapport.

### **12/2011: Clôture du budget lotissement Chardenon :**

Pour faire suite à la demande de la Direction générale des finances publiques, le receveur-percepteur municipal demande à la commune, de bien vouloir clôturer le budget annexe du lotissement « le Chardenon ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la clôture du budget annexe du Lotissement le Chardenon.

### **13/2011 : Examen et vote du Compte administratif 2010 : Commune et zone artisanale**

M. Jean-Claude GERARDIN, adjoint au maire, en charge des finances, présente le compte administratif 2010, établi par le maire. Le compte administratif se présente comme suit :

#### **Compte administratif principal**

Fonctionnement	Dépenses	Recettes	Déficits/ Excédents
Résultats reportés		340 821.66	+ 340 821.66
Opérations de l'exercice	677 153.15	849 387.14	+ 172 233.99
<b>Totaux</b>	<b>677 153.15</b>	<b>1 190 208.80</b>	<b>+ 513 055.65</b>

Investissements	Dépenses	Recettes	Déficits / Excédents
Résultats reportés	285 742.17		- 285 742.17
Opérations de l'exercice	357 702.27	807 320.08	+ 449 617.81
<b>Totaux</b>	<b>643 444.44</b>	<b>807 320.08</b>	<b>+ 163 875.64</b>

#### **Compte administratif zone artisanale**

Fonctionnement	dépenses	recettes	Déficits/ Excédents
Résultats reportés	381 475.81		- 381 475.81
Opérations de l'exercice	291 247.39	84 340.00	- 206 907.39
<b>Totaux</b>	<b>672 723.20</b>	<b>84 340.00</b>	<b>- 588 383.20</b>
Investissements	dépenses	recettes	Déficits/ Excédents
Résultats reportés		313 941.96	+ 313 941.96
Opérations de l'exercice	15 410.92	204 122.93	+ 188 712.01
<b>Totaux</b>	<b>15 410.92</b>	<b>518 064.89</b>	<b>+ 502 653.97</b>

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote du compte administratif 2010.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2010.

## **14/2011 : Affectations des résultats 2010 : Commune et zone artisanale**

Le Maire propose d'affecter les résultats 2010, comme suit :

### **Budget principal : (Commune)**

Compte R/002 : Excédent de fonctionnement reporté : 513 055.65 €  
Compte R/002 : Excédent d'investissement reporté : 163 875.64 €

### **Budget ZAE :**

Compte D/002 : Déficit de fonctionnement reporté : - 588 383.20 €  
Compte R/001 : Excédent d'investissement reporté : + 502 653.97€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, d'affecter à l'unanimité les résultats 2010.

## **15/2011 : Examen et vote du Compte de gestion 2010 : Commune et zone artisanale**

Après avoir pris connaissance du compte de gestion 2010, établi par le receveur-percepteur municipal, qui présente les mêmes résultats que le compte administratif, le conseil municipal accepte à l'unanimité le compte de gestion 2010, pour le budget principal et pour le budget ZAE.

## **16/2011 : Vote des taxes directes locales**

Le maire précise que le budget qui va être présenté et proposé au vote des membres du conseil municipal, a été élaboré en fonction des besoins de la commune, mais aussi en fonction de la réforme de la fiscalité de la taxe professionnelle.

Dans ce contexte, le maire a élaboré un budget sans aucune augmentation des taxes directes locales, sachant que la différence des taux entre 2010 et 2011 pour la taxe d'habitation et la cotisation Foncière des entreprises est due au réajustement, induite par la réforme fiscale de l'année 2010. Le maire fait connaître que sur le total des taxes que la commune recevra, il sera déduit le Fonds National de Garantie de Ressources d'un montant de 55 474€. Ce qui implique pour la commune une perte de 17 129.00€ par rapport à l'année passée.

Pour conclure, le maire tient personnellement à remercier, son adjoint, chargé des finances, M. Jean-Claude GERARDIN, ainsi que la comptable Melle Maryline SABATIER, pour le sérieux dont ils ont fait preuve, pour le montage de ce budget raisonné et en adéquation avec les préoccupations financières qui ont été d'énoncées ci-dessus.

Les taux et rendements attendus sont les suivants :

Taxes	Pour mémoire année 2010		Année 2011	
	Taux	Montant	Taux « rebasés »	Montant
Taxe d'habitation	8.63	118 296.00	15.36	220 262.00
Taxe foncière sur le bâti	13.55	186 219.00	13.55	191 868.00
Taxe foncière sur le non bâti	38.96	24 001.00	40.85	26 757.00
Cotisation Foncière des Entreprises	4.67	152 178.00	13.48	80 152.00
<b>TOTAL</b>		<b>480 694.00</b>		<b>519 039.00</b>

Il est à noter qu'à présent, les taux « rebasés » correspondent à la somme des taux 2010 de la commune et des taux du département à l'exception de la taxe sur le foncier bâti.

Les taux 2011 soumis à votre vote, ne font pas l'objet d'aucune augmentation de la part de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux pour l'année 2011 suite à la réforme fiscale de l'année 2010.

## **17/2011 : Subventions attribuées par la commune**

Le maire propose d'attribuer des subventions, comme suit :

- au C.C.A.S. pour les bons de Noël des personnes de plus de 70 ans, la somme de 5 000.00 €.
- aux caisses des écoles élémentaire et maternelle, la somme de 2 288.00 €.
- à l'Union Nationale des Combattants, la somme de 106.00 €.
- Au CPI pour permettre le remboursement de l'assurance trajet domicile caserne lors de leur intervention à la hauteur de 552.00 €
- Au souvenir Français pour l'entretien des tombes de nos soldats morts pour la France, la somme de 50.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer lesdites subventions.

## 18/2011 : Budgets 2011 : Commune et zone artisanale

Sur proposition du maire, ces 2 budgets se présentent comme suit :

### **Budget principal :**

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Dépenses	828 920.00	Excédents antérieurs reportés	513 055.65
Virement à la section d'investissement	0.00	Recettes	784 142.00
<b>TOTAL</b>	<b>828 920.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 297 197.65</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Déficit antérieur reporté		Excédents antérieurs reportés	163 875.64
Dépenses	645 300.00	Virement de la section de fonctionnement	0.00
Restes à Réaliser	63 577.13	Recettes	267 700.00
		Produit de cession	323 104.28
<b>TOTAL</b>	<b>708 877.13</b>	<b>TOTAL</b>	<b>754 679.92</b>

### **Budget ZAE :**

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Déficits antérieurs reportés	588 383.20	Recettes	970 153.75
Dépenses	7 700.00		
Intérêts emprunts	5 500.00		
Variation des stocks	983 353.75	Variation des stocks	983 353.75
<b>TOTAL</b>	<b>1 584 936.95</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 953 507.50</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Encours de production de biens	13 200.00	Encours de production de biens	13 200.00
Remboursement d'emprunt	15 800.00	Excédent antérieur reporté	502 653.97
Stocks produits finis	970 153.75	Stocks de produits finis	970 153.75
<b>TOTAL</b>	<b>999 153.75</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 486 007.72</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité :

- chacun des chapitres du budget principal.
- Et chacun des chapitres du budget de la ZAE

Sachant que chaque chapitre a été voté indépendamment.

**Questions diverses :** Néant

Fin de séance : 9H30

Date prévue pour le prochain conseil : 17 juin 2011